**Compte Rendu de la séance du conseil Municipal**

***du*: 04/04/2022**

Le : 30/03/2022, les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le : 04/04/2022., conformément à l’article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M LEFEBVRE Fabrice, avec M BARBOTIN Dominique, M CHATELAIN Arnaud, M DOROSZ Thomas, M FONTAINE Mathieu, Ainsi que : Me BOROWSKI Sandra, Me DELMOTTE Virginie, M DEMAILLY Gilbert, Me DENIMAL Mélanie, M FAUQUET Joël, Me HOFFMAN Emmanuelle.

*ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :*

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :**

M BAYEN Marc, Me DELARUE Coralie, Me DENOYELLE Réjane, Me DUFOUR Marie Catherine,

*PARTICIPAIENT À LA RÉUNION*

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l’article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d’un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gilbert DEMAILLY est désigné pour remplir cette fonction qu’il accepte avec la contribution de la Secrétaire administrative de mairie Mme Valérie MICHAUX

***Ordre du Jour* :**

**1/ \_ Achat d’énergie SIDEC**

**2/ \_ RIFSEEP**

**3/ \_ Vote des taxes de la commune**

**4/ \_ Travaux rue de Thun l’Evêque**

**5/ \_ Eclairage terrain de foot**

**6/ \_ Relampage sur la commune**

**5/ \_ Question diverses**

 **5.1/ Remplacement d’un véhicule**

**5.2/ Réaménagement de la salle d’activités** **associatives\_ Achat d’une fontaine à eau** **et**

**Achat d’un TBI en maternelle**

 **5.3/ Réfection de l’ancienne mairie, rez-de-chaussée et étage.**

 **5.4/ Nouvelles illuminations de Noël**

 **5.5/ Achat de 2 tonnelles**

**6/ \_ Informations diverses**

 **6.1/ Réseau incendie rue Lannoy**

 **6.2/ Salle de sport d’IWUY.**

 **6.3/ Stage de voile de 15 jours**

 **6.4/ Réfection de la rue de Thun l’Evêque**

 **6.5/ Remerciements**

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

**1/ \_ Groupement d’achat d’énergie SIDEC \_** Approbation du conseil à l’unanimité pour renouveler l’adhésion au SIDEC (Syndicat intercommunal de l’Energie du Cambrésis et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

\_ *Pour information, la commune a subi une hausse de 77% du coût de l’électricité et de 2.5% concernant celui du Gaz. Les mêmes augmentations sont à prévoir prochainement pour les particuliers indépendamment de la politique ces augmentations s’effectuent de manière mécanique en relation avec l’indépendance énergétique et confortées par les événements mondiaux.*

**2/ \_ RIFSEEP \_** *Régime Indemnitaire des Fonctionnaires de l’Etat \_* Application du RIFSSEP au personnel salarié de la commune sous contrat de la fonction publique territoriale ou assimilé pour les communes de moins de 1000 habitants. Le RIFSSEP est une simplification de la gestion administrative de différentes primes allouées aux professionnels concernés, notamment en rapport avec la qualité du service rendu et de l’expertise de la fonction.

Après les explications nécessaires à la compréhension de la question, le Conseil donne son accord à l’unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**3/ \_ Vote des taxes de la commune \_** Monsieur le Maire demande l’avis du conseil sur les taux applicables aux taxes de la commune : Taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti. Au regard des difficultés économiques actuelles, Monsieur le Maire propose de ne pas appliquer d’augmentation des taux.

Le Conseil donne son accord à l’unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4/ \_ Travaux rue de Thun l’Evêque et couverture de la salle des Fêtes \_** Monsieur le Maire nous informe d’une obligation de délibération par objet de demande de subvention. Il interroge donc le Conseil sur son accord pour solliciter une demande de subvention « ADVB – Villages et Bourgs » concernant les travaux de voirie rue de Thun l’Évêque.

Une demande identique est effectuée pour la réfection de la toiture de la Salle des Fêtes.

Le Conseil donne son accord à l’unanimité et les délibérations sont approuvées à la majorité des Membres présents.

**5/ \_ Eclairage terrain de foot \_** Monsieur le Maire sollicite l’accord du Conseil pour une demande de subvention « ADVB – Villages et Bourgs » concernant les travaux de relampage du terrain de foot.

Le Conseil donne son accord à l’unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**6/ \_ Enfouissement, trottoirs et Relampage sur la commune \_ -** M le Maire souhaite faire appel à un cabinet spécialisé pour l’enfouissement et la réfection des trottoirs « rue d’Estrun ». *( Les trottoirs allant de l’église jusqu’au panneau Estrun , rue des poissonniers)*

La partie de voierie à cheval sur les deux communes de Paillencourt et d’Estrun doit faire l’objet d’un accord financier simultané des deux communes. Pour ne pas bloquer le projet en cours, cette réfection est à l’étude et se réalisera dans un second temps. Le Conseil donne son accord à l’unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**-** Il s’agit de remettre en fonction les différents points lumineux encore défectueux. Monsieur le Maire demande l’avis du conseil pour étudier et mettre en place des éclairages à alimentation solaires. Le Conseil donne son accord à l’unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**5/ \_ Questions diverses**

**5.1/**  **Remplacement d’un véhicule** \_ Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le renouvellement du Pick-Up. Une opportunité d’un véhicule en excellent état, 10 ans et 60 000 Km est en cours de négociation pour un prix maximum de 12 000 €. Le conseil donne son accord pour que le Maire et ses adjoints négocient et effectuent le remplacement.

L’ancien véhicule sera repris ou vendu séparément. Le Conseil donne son accord à l’unanimité et les délibérations d’achat et vente ou reprise sont approuvées à la majorité des Membres présents.

**5.2/** Monsieur le Maire propose d’étudier le **réaménagement de la salle d’activités** à l’école maternelle pour en faire une salle de restauration scolaire. Un calcul de faisabilité et des aménagements sont à étudier préalablement.

**-.L’achat d’une fontaine à eau** pour les petits devient nécessaire.

**-.L’achat d’un TBI** *(Tableau interactif)* pour l’une des classes. Le Conseil donne son accord à l’unanimité et les délibérations sont approuvées à la majorité des Membres présents.

 **5.3/** Monsieur le maire demande l’avis du conseil pour entreprendre la **réfection de l’ancienne mairie, rez-de-chaussée et étage.** Un devis à 4500 € à déjà été proposé. Le bas deviendra les salles des associations avec sanitaires et du mobilier alloué *(tables et armoires dédiées)*. Le haut sera aménagé en appartement qui pourra être loué en dépannage temporaire. Le Conseil donne son accord à l’unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

 **5.4/** Monsieur Dominique BARBOTIN demande une délibération pour l’achat et la préparation technique de **nouvelles illuminations de Noël** dans le village. Une fourchette de 12 à 15 000 euros est envisagée. Le Conseil donne son accord à l’unanimité et les délibérations sont approuvées à la majorité des Membres présents.

 **5.5/** Monsieur Arnaud CHATELAIN demande une délibération pour **l’achat de 2 tonnelles** de 4m x 8m. Le Conseil donne son accord à l’unanimité et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**6/ \_ Informations diverses**

**6.1/ \_.** Pour information, une enveloppe est réservée par Noréade à l’enfouissement du **réseau incendie rue Lannoy**. Cette intervention se fera après la réalisation des différents travaux déjà prévus dans la commune. On peut envisager à cette occasion de compléter l’enfouissement comme déjà effectué et prévu dans la rue principale de la commune.

**6.2/ \_ .**M Matthieu Fontaine informe le conseil sur l’association gérant la **salle de sport d’IWUY.** Chaque mairie contribue financièrement au prorata des élèves qui en bénéficient et notamment les collégiens. Les créneaux réservés aux élèves du primaire sont trop courts au regard des temps de transport et d’installation pour plus de deux fois le temps alloué. Une demande de rétrocession de la salle au département engendrerait des coûts de participation bien plus élevés.

**6.3/ \_** Un **stage de voile de 15 jours** est prévu mais il reste à gérer le transport des enfants 4 fois par jour. \_ La fête des écoles aura lieu le 17 juin.

**6.4/ \_** Monsieur Thomas DOROSZ évoque la **réfection de la rue de Thun l’Evêque** et étudie la mise en place à cette occasion d’un système de ralentissement des véhicules entrant dans le village.

**6.5/ \_ Remerciements \_** Monsieur Arnaud CHATELAIN et l’ensemble du conseil remercient les participants à l’action « Nettoyons notre village ». Les remerciements vont aussi à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la collecte en faveur du peuple Ukrainien.

Ces deux opérations se sont déroulées dans la bonne humeur et avec succès. Merci.

Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d’un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l’avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l’ensemble des membres du conseil. Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 h 15.

 Le Maire,

 Fabrice LEFEBVRE.